CHARLES MAILLIER

LE CULTE DE SAINT MARTIN

EN PAYS DROUAIS

Eglise Saint-Martin de Fermaincourt
Ruinée en 1793
(Dessin de Jean LELIÈVRE)

CHEZ L'AUTEUR
1, rue Chénevotte
DREUX

[Br. Chartres]

40

[Br. Chartres]

LE CULTE DE SAINT MARTIN
EN PAYS DROUAIS

DU MEME AUTEUR

HISTOIRE LOCALE

Dreux et le Pays Drouais, 1 vol., in-8, Gravures.
Vernouillet, son église. Plaquette.
Articles de presse (sous les signatures : Ch. Maillier, Ch.-J. M., Forainville, le père Jules).
La piscine de Dreux. Scènes rétrospectives de la vie municipale drouaise, l'auteur, 1957.
Glossaire du Pays Drouais (en préparation).
Jules Glatigny (1887-1914) Souvenirs.
L'Abbé Faligan, Le Patronage Saint-Jean, 1 vol. in-12.

THEATRE

Le cheval de carton, comédie en un acte.
Mon gendre sera un champion, comédie en un acte.
Le colis, comédie en un acte.
Le choix de Jean Laubier, pièce en un acte.
La lettre de Max (rôles féminins), comédie en un acte.
Un drôle de dégrèvement, sketch.
Lequel des trois ? Comédie en trois actes.
La mort de Rotrou, pièce en vers en un acte et un épilogue.
Mon homme s'est pendu, farce en un acte.
Deux bonheurs pour un, comédie en un acte.
Le secret de Colombine, opérette en un acte ; Musique de André ANTORE.

REVUES

Oui, mais... pas trop.
Ce n'est pas trop de Dreux... (avec Jean SEIGNEURY).
Les Cloches de l'Hôtel de Ville (avec Jean SEIGNEURY).
Pourvu qu'elle Blaise.
Tapons-nous la cloche.
Rotrou...ssez vos manches.

POEMES
(en vieux langage du Pays Drouais)

La bourouettée du Père Jules.
Sous l'caloquier (en préparation).

[N° 615]

AVANT - PROPOS

Le 11 novembre 1960, la fête de la Saint-Martin d'hiver ouvre l'année martinienne qui verra la célébration du 16e centenaire de la fondation, en 361, du monastère de Ligugé (Vienne), premier établissement monastique en Gaule et en Occident.

Un Comité national, sous la présidence d'honneur de M. Michel Debré, Premier Ministre, et le haut patronage de M. André Malraux, ministre d'Etat aux affaires culturelles, groupant les plus hautes autorités religieuses et les plus représentatives personnalités des Lettres, des Beaux-Arts et de l'Histoire, tant de France que de l'étranger, assurera un retentissement mondial aux solennités et manifestations qui marqueront cette année martinienne.

La Fédération folklorique d'Ile-de-France a demandé à ses membres d'y contribuer en répondant à son enquête régionale intéressant le culte populaire de saint Martin et son iconographie sous tous ses aspects.

En préparant ma réponse l'idée m'est venue de la présenter sous la forme de cette brochure qui restera comme un document d'histoire locale.

Au début, je pensais cantonner mon enquête dans le Pays Drouais proprement dit et dans la région d'Anet, son prolongement naturel, parce que tous deux d'Ile-de-France. Entraîné par le sujet, je l'ai étendu à la division administrative correspondant à l'arrondissement de Dreux.

Ce travail, quoique méticuleusement établi, est fatalement incomplet. Tant de témoins : monuments, « ymages » de pierre, de bois ou de peinture, traditions ont disparu emportés dans le tourbillon des siècles et par les vicissitudes qui les ont marqués : émeutes, guerres, révolutions, voire même destructions sans cause ; tant d'archives précieuses ont, elles aussi, été dispersées ou détruites pour les mêmes raisons.

Saint Martin, apôtre des Gaules, grand saint de France, puisse ce petit livre apporter sa modeste contribution à la dévotion profonde qu'eurent pour toi nos aïeux du Pays Drouais.

Saint Martin

Saint Martin a été, pendant quatorze siècles, le saint le plus populaire de France. Dans quelque région de notre pays que l'on aille on retrouve son nom. Villages, églises, chapelles, lieuxdits perpétuent son souvenir. De nos jours, il reste encore près de quatre mille paroisses en exercice dont l'église est placée sous son patronage.

Je n'ai pas à écrire l'histoire de Martin, mais je crois qu'il faut, au début de cette étude, rappeler les grandes lignes de cette vie prodigieuse, bénéfique pour notre pays.

Au IV^{e} siècle la Gaule était occupée par les Romains. En dépit des persécutions des empereurs, les évêques fondaient des chrétientés mais celles-ci étaient restreintes aux cités principales. Les campagnes restaient païennes. Parut Martin dont l'action devait lui mériter le titre d'Evangélisateur des Gaules.

Il naquit de parents païens, vers 316 à Sabaria, en Pannonie, future province de la Hongrie. Il se tourna dans son enfance vers le christianisme. Mais, à l'âge de 16 ans, il fut obligatoirement incorporé dans la milice de l'Empire, en qualité de fils d'un vétéran officier, puis envoyé en Gaule comme cavalier. Dans l'hiver de 338-339, il a 22 ans, étant en garnison à Amiens, se place l'épisode du partage de son manteau avec un pauvre. Ce n'est qu'à l'âge de 40 ans, en 356, qu'il put enfin se libérer de la servitude militaire. Il rejoignit alors Hilaire, évêque de Poitiers, qui lui conféra les ordres. Puis, d'accord avec Hilaire, il fit un retour vers son pays natal. Chassé par les Ariens, puissants à Sabaria, il se réfugia dans une île de la mer Toscane, pour y mener la vie d'ermite. Mais ayant su qu'Hilaire, lui aussi exilé par les Ariens, était rentré à Poitiers, il vint l'y rejoindre.

Martin était attiré par la solitude et la vie contemplative. Il fonda, à Ligugé, en 360-361, le premier monastère stable et connu en Gaule. Cependant en 371, il est acclamé évêque de Tours et forcé de sortir de sa retraite.

Martin organisa son diocèse, renversant les idoles, transformant les temples païens, convertissant les foules. Conservant toutefois sa prédilection pour la vie monastique il créa, près de sa cathédrale, un autre monastère, Marmoutier qui lui rappelait Ligugé. Les moines s'assemblèrent nombreux autour de lui ajoutant la vie missionnaire à la vie communautaire.

A partir de 375, Martin, débordant son action en Touraine, commença ses grandes randonnées à travers les campagnes sur tout le territoire. Là où il passait, il installait de nouvelles paroisses au cœur de la vie paysanne. On ne fera jamais assez attention que ces paroisses sont à l'origine des communes qui devaient devenir le fondement de la France future.

Quand Martin mourut en 397, une œuvre immense d'évangélisation était accomplie grâce à son apostolat. Le témoignage en est conservé dans le nombre imposant des paroisses qui se placèrent sous sa protection. Son nom, pour les personnes, devint fréquemment un patronyme ; comme prénom il était d'usage courant. Longtemps la Saint-Martin fut une date-témoin que l'on retrouve dans les chartes, dans les coutumes, dans les actes.

Cependant on observera que saint Martin ne fut ni un contemporain du Christ comme saint Pierre ou saint Jean, ni un Martyr, ni un Pape, ni un grand Docteur de la Loi, ni le fondateur d'un Ordre religieux. On ne lui attribuait pas non plus de qualités spéciales de thaumaturge ou d'intercesseur dans les maladies, en face des calamités, des fléaux ou des vicissitudes du temps.

Rien de tout cela.

Saint Martin, c'est la Charité en personne, extériorisée par le geste de l'officier envers le pauvre d'Amiens. Saint Martin, Evêque par force, c'est la charité apostolique. Embrasé de l'amour du prochain, lui l'homme de la prière et de la contemplation, se jeta dans l'action militante. Il s'en alla par vaux et par chemins à la recherche des âmes pour les conquérir à la foi du Christ.

En saint Martin, c'est le culte populaire de l'apôtre qui est célébré. Et c'est son grand miracle.

BROUÉ

Panneau sculpté
du Banc d'œuvre

Paroisses et Eglises au vocable de saint Martin

S'il existe encore actuellement, dans le département d'Eure-et-Loir, 60 paroisses au vocable de Saint-Martin, l'arrondissement de Dreux, pour sa part, en compte 21 auxquelles il convient d'ajouter 3 paroisses supprimées.

Les églises, elles, y sont au nombre de 20. Si l'on y ajoute 4 églises disparues et 2 églises désaffectées, c'est au total 26 églises qui sont ou furent dédiées à saint Martin. Dans ce nombre ne sont pas comprises les chapelles bâties, ou celles qui, à l'intérieur des églises, étaient consacrées à notre saint.

Avant que de donner la nomenclature de ces paroisses et églises je rappelle, qu'en principe, on fait remonter leur origine à l'époque mérovingienne. Les monuments ont évidemment changé. L'usure du temps, les déprédations des hommes, les transformations au cours des âges font que les églises ont été maintes fois remaniées, voire reconstruites. Ce n'est que de-ci de-là, qu'on peut retrouver dans leur architecture quelque vestige ancien remontant au plus tôt au X^{e} ou XI^{e} siècle.

Une question se pose qui restera probablement à jamais sans solution ? Saint Martin est-il venu en Pays Drouais ? De ses nombreux et longs voyages, on sait qu'il est passé à Chartres. De là, à conclure qu'il est venu chez nous, il n'y aurait qu'un pas tentant à franchir. Historiquement, on n'a pas le droit de l'affirmer. Quelle preuve apporter ?

Des présomptions ? Oui, peut-être. Si l'on se reporte à une carte de notre région c'est autour de Dreux qu'on rencontre le plus grand nombre d'églises Saint-Martin. Elles y forment des îlots, peu éloignés les uns des autres et proches des grandes voies romaines de communication. On en compte 8 dans le seul canton de Dreux et il faut y ajouter deux paroisses de cantons voisins (Broué et Châtaincourt) qui faisaient autrefois partie du Comté de Dreux.

Cette constatation ne résout pas la question, bien sûr. C'est une présomption, sans plus, que saint Martin ou l'un de ses moines aurait pu évangéliser le Pays Drouais.

Comment se répartissent les paroisses et églises Saint-Martin dans l'arrondissement de Dreux :

Canton de **Dreux** : actuellement : 6 paroisses, 6 églises. De plus 1 paroisse et 2 églises disparues.

Canton d'**Anet** : 3 paroisses, 3 églises.

Canton de **Brezolles** : 4 paroisses, 4 églises. De plus 1 paroisse disparue et l'église désaffectée.

Canton de **Châteauneuf** : 4 paroisses, 4 églises. De plus 1 paroisse et 2 églises disparues.

Canton de **La Ferté-Vidame** : 2 paroisses, 2 églises.

Canton de **Nogent-le-Roi** : 2 paroisses, 1 église. De plus 1 église désaffectée.

Canton de **Senonches** : rien.

Les objets représentatifs du culte de saint Martin

On peut, je crois, poser en principe qu'il y eut autrefois dans chacune des églises dédiées à saint Martin une relique, une ou deux statues, un vitrail, un tableau, un bâton de confrérie, une bannière.

Statuaire

Des vicissitudes de toutes sortes : destructions occasionnées par les guerres étrangères ou civiles, par les révolutions, par la vétusté des statues en bois, nous privent d'un bon nombre de statues anciennes. D'autres disparitions ont pour cause l'incurie ou l'incompréhension des municipalités ou des curés qui, les trouvant « laides » et sans intérêt, les ont reléguées on ne sait où et laisser disparaître. C'est profondément regrettable. Et ce l'est encore plus quand on les voit remplacées, ces statues vénérées de nos aïeux, par d'affreux moulages en plâtre, bien peinturlurés, connus sous le nom d'art de la rue Saint-Sulpice, qui sont la plaie affligeante de nos églises.

Je rappellerai ici, mais seulement pour mémoire, que l'interdit fut, un moment, jeté sur le cheval de saint Martin. Je dis bien pour mémoire car l'archidiaconé du Drouais paraît avoir été préservé de cette mesure intempestive dont on a de nombreux exemples dans les autres archidiaconés du diocèse.

M. Maurice Jusselin, l'éminent archiviste départemental, a relevé dans les registres de visites pastorales des XVII[e] et XVIII[e] siècles, la condamnation du cheval de saint Martin, de même que du marteau de saint Eloi ou du tablier de saint Crépin comme étant « indécents et vulgaires ». Les archidiacres chargés de ces visites, braves gens sans nul doute, devaient procéder à leur inspection avec une mentalité de contrôleur ou d'adjudant cherchant le motif qui meublerait leur rapport. Leur « dada » était de faire supprimer les attributs des saints et d'abord le cheval de saint Martin.

Ces censeurs et leurs remontrances n'ont pas dû sévir dans notre région drouaise. J'en prends à témoin les nombreuses reproductions de la charité de saint Martin, statues du XVI[e] siècle ou peintures de rétables du XVIII[e], voire du XVII[e] siècles qui sont encore en bonne place dans nos églises. Une exception cependant mais qui confirmera mon opinion. A Saint-Martin-de-Nigelles, le 20 octobre 1681 : « Avons ordonné qu'on enterrera un antien image de saint Martin ». Ordre renouvelé le 3 mai 1683. Or, Saint-Martin-de-Nigelles est l'une des 3 ou 4 paroisses du canton de Nogent-le-Roi qui, à ce moment là, faisaient partie du Doyenné d'Epernon, par conséquent de l'archidiaconé de Chartres et non pas de celui de Dreux.

BONCOURT

GARANCIÈRES-EN-DROUAIS

(Dreux, collect. part.)

DREUX

(Eglise Saint-Pierre)

MAILLEBOIS

ROUVRES

LAMBLORE

Vitraux et Tableaux

Les vitraux anciens consacrés à notre saint ont disparu. Une partie de vitrail à Germainville, un débris à La Chapelle-Forainvilliers. Ce qui reste de plus complet est un beau médaillon du XVI[e] siècle, intact, à l'église de Montigny-sur-Avre.

Par contre on peut voir des vitraux modernes ou récents dont certains sont de bonne facture. Par exemple, la série des quatre verrières de l'église de Mézières-en-Drouais.

Les tableaux des rétables ou les tableaux séparés sont assez nombreux. Ils s'échelonnent du XVII[e] siècle à notre époque. Une mention spéciale doit être faite d'un tableau peint sur bois à la fin du XV[e] siècle dont la partie gauche est consacrée à la Charité de saint Martin (église de Faverolles).

Bâtons et Bannières

Si l'adjudication annuelle des Bâtons de Confrérie qui se faisait le jour de la fête patronale existe encore dans quelques paroisses, elle est, cependant, à peu près généralement abandonnée. C'est pourquoi la plupart des bâtons ont, eux-mêmes, disparu. Toutefois, l'adjudication du bâton de saint Martin se fait encore à Lamblore.

On ne voit plus guère de processions. Aussi les bannières connaissent-elles un triste sort. Ici ou là elles ont disparu, ou bien on n'en possède plus que le manche. Autre part elles sont réduites à l'état de loques. Il n'en reste plus guère d'intactes.

Signalons qu'à Laons on voit encore quatre beaux chaperons de Charitons à l'effigie de saint Martin. A Garancières-en-Drouais, chasubles, ornements et chaperons des Charitons sont en bien triste état, et mériteraient une restauration.

Après ces considérations générales nous allons entreprendre notre excursion dans l'Archiprêtré de Dreux pour y découvrir les souvenirs qui nous restent de Martin et procéder à leur inventaire détaillé.

En Pays Drouais

CANTON DE DREUX

(6 paroisses et églises en exercice ; 1 paroisse et 2 églises disparues ; chapelles intérieures : 1 actuelle, 1 disparue.)

DREUX

Eglise Saint-Martin (disparue). — Le faubourg Saint-Martin doit son nom au prieuré et à l'église qui y était rattachée. On ne connaît rien de l'origine antique de cette église. Le plus ancien document qui s'y rapporte nous apprend qu'en 1058 ou 59 elle fut donnée à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés par Henri 1er, roi de France. Elle dépendit ensuite de l'Abbaye de Coulombs, puis du Chapitre de la Collégiale Saint-Etienne de Dreux, enfin de l'Abbaye d'Ivry.

Elle était située entre la rivière la Blaise et l'actuelle ligne du chemin de fer. Elle disparut en 1766 car on relève dans le registre paroissial de Saint-Pierre de Dreux, sous la plume de son curé, Bonnet, que « le lundi 3 mars 1766 et jours suivants, les Bénédictins d'Ivri ont commencé à faire descendre la thuile et la charpente de la Chapelle Saint-Martin qui était tombée en vétusté ».

Les bâtiments et les biens du prieuré, nationalisés en 1790, furent vendus le 28 février 1791.

Eglise Saint-Pierre. — La Chapelle du vitrail de la Crucifixion, première du bas-côté droit en partant du bas de l'église, est consacrée à Saint-Martin.

Au bas de la fenêtre de l'ancienne chapelle Saint-Vincent (celle de la sonnerie des cloches) on a placé une statue équestre ancienne en pierre, malheureusement mutilée, de la Charité de saint Martin.

Institut des Pères Rédemptoristes. — Dans le promenoir est une très belle statue en bois du XVIe siècle de saint Martin, Evêque.

Reliques. — Il y en eut une dans le trésor de la Collégiale Saint-Etienne de Dreux. On lit dant la nomenclature des reliques de ce trésor (manuscrit de la bibliothèque de Chartres) : « 13. — Un reliquaire carré, couvert d'argent, dans lequel sont plusieurs reliques de saint Pierre, saint Jean, saint Martin et du sang de plusieurs martyrs ».

AUNAY-SOUS-CRECY

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — Au-dessus du porche, extérieurement, est la statue équestre en pierre de saint Martin, très dégradée, presque informe. Pourquoi ne rentrerait-on pas ce qu'il en reste à l'intérieur de l'église ?

Le rétable, aux armes de la marquise de Pompadour est orné d'une peinture représentant saint Martin, à cheval, partageant son manteau. C'est à la fin du XIX^{e} siècle qu'elle a remplacé celle que fit exécuter la Pompadour et qui est reléguée au-dessus du porche à l'intérieur. Il faut ajouter que cette dernière, qui n'aurait besoin que d'une légère restauration, est d'une facture autrement supérieure que l'actuelle. J'ai appris que la famille qui prend soin de l'église a l'intention de remettre les choses en l'état premier. Félicitons-la et souhaitons la réalisation prochaine de ce désir.

Enfin, il reste encore ici la statuette équestre qui couronnait le bâton de saint Martin.

Mon ami Jean Lelièvre, l'érudit drouais, m'a communiqué un renseignement précieux car il est inédit C'est la traduction d'un passage concernant Aunay dans le Polyptique d'Irminon (environ l'an 800).

Au IX^{e} siècle, l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés possédait à Aunay (in villa Alnido) des propriétés qui dépendaient toutes du fisc de Villemeux.

J'en extrais ce qui suit qui montre l'ancienneté de l'église :

« Le précaire que tient Aclevertus dans le village d'Aunay...

« Il y a là une église bien construite. A cette église appartiennent 12 bonniers de terre labourable et deux hôtes qui font une journée (de travail) chaque semaine et lui paient une poule avec les œufs. »

GARANCIERES-EN-DROUAIS

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — On lit ce qui suit dans une notice de la 2^{e} série parue en 1900, de l'ouvrage de l'Abbé Métais, « Eglises et Chapelles d'Eure-et-Loir » : « Il y avait autrefois, dit-on, une statue équestre de saint Martin posée sur l'autel. Elle aurait été enfouie pendant la révolution et de nombreuses fouilles n'ont pu la faire découvrir. » Or, au mois de décembre 1959, une tranchée creusée pour une canalisation la mit au jour, très mutilée. C'est une bonne sculpture du XVI^{e} siècle, en pierre très dure. Elle est à Dreux, chez un particulier.

Le rétable est orné d'une Charité de saint Martin du XVIII^{e} siècle, dont l'exécution rappelle le rétable ancien d'Aunay-sous-Crécy. Je suppose que cette peinture est l'œuvre du même artiste, à l'instigation de Madame de Pompadour, la seigneurie de Garancières ayant été rattachée à celle de Crécy.

On remarque ici deux grandes toiles peintes, curieuses, naïves et amusantes, représentant la procession de la Confrérie de la Charité, exécutées par des artisans régionaux.

La première est d'environ 1810. Sous chaque personnage est inscrit son nom. Le curé s'appelait Paragot dont Beauhaire, dans sa chronologie nous rapporte le trait suivant : « Plus zélé que savant, pour instruire ses paroissiens, il apprenait mot pour mot les discours de Bourdaloue, et pour commencer disait à ses paysans : « Sire, suivant la formule apprise ».

L'autre peinture est signée : Godet à Châteauneuf, juin 1863. Elle est, au fond, la réplique de la première à un demi-siècle d'intervalle. Une seule différence est d'ordre vestimentaire : la forme des bonnets.

Les personnages sont également désignés par leur nom. Il serait intéressant de faire, à ces deux tableaux, un travail de préservation, car l'un d'eux commence à se détériorer.

Signalons encore un ensemble d'ornements des Charitons qui demandent une remise en bon état.

GARNAY

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — Il n'y reste qu'une bonne statue ancienne, en bois, de saint Martin, évêque.

C'est ici qu'était Prieur-curé, le Père de Sanlecque (évêque nommé de Bethléem) et qu'il écrivit ses poésies et satires.

Dans l'épître qu'il envoya en 1690 au Révérend Père de la Chaise, il dépeint son église :

Permettez, mon Révérend Père,
Qu'un malheureux Prieur-Curé
Vous dépeigne icy sa misère,
C'est-à-dire, son Prieuré.
Dans mon Eglise l'on patrouille,
Si l'on ne prend bien garde à soy ;
Et le crapaud et la grenouille
Chantent tout l'office avec moy.

LA CHAPELLE-FORAINVILLIERS

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — D'un côté de l'autel, une statue, en Evêque, datant d'une centaine d'années. Une bannière qui commence à s'effilocher. Il y avait autrefois, dans la petite fenêtre du chevet de l'église, un vitrail du XV^{e} siècle, maintenant en morceaux, consacré à saint Martin.

Le fait signalé à Garancières-en-Drouais s'était produit de la même façon à La Chapelle, le 19 mars 1959. En creusant une tranchée, on mit au jour la statue équestre en pierre du saint, très mutilée, probablement du XVI[e] siècle. Le maire, M. Egasse, entreprit une nouvelle fouille avec résultat puisqu'il retrouva la tête du cheval le 2 janvier 1960. Le tout est en ce moment en dépôt au Musée de Dreux.

J'ai dit, plus haut, qu'il n'apparaissait pas que la virulente campagne des archidiacres chartrains contre le cheval de saint Martin ait eu sa répercussion dans l'archidiaconé de Dreux. Alors, quand cette statue aurait-elle été brisée, mutilée et enlevée de l'église ? Je vais émettre une opinion au sujet de son enterrement. N'aurait-il pas eu lieu au moment des guerres de Religion ? Marsauceux (écart de Mézières-en-Drouais) était la citadelle de la réforme. La Chapelle-Forainvilliers est à deux kilomètres de Broué et à peu près à mi-chemin entre ce pays et Marsauceux. Or, le journal de Guillaume Maillier, curé de Broué, en 1623, et précédemment curé de Germainville, relate les méfaits des Huguenots en 1568, dans la région, « bruslant et ruinant quantité d'églises ». La Chapelle-Forainvilliers et sa statue n'auraient-ils pas souffert de ces exactions ?

Je le répète, ce n'est pas une affirmation, mais une supposition, un point restant à éclairer.

MEZIERES-EN-DROUAIS

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — Dès en entrant dans l'église, on remarque les quatre grandes verrières modernes, de belle exécution, qui sont au fond du chœur et consacrées à la vie de saint Martin.

Ce sont, en les regardant, de gauche à droite :

— L'ordination de saint Martin ;
— La messe eucharistique ;
— Saint Martin, bâtisseur d'églises ;
— Saint Martin bénissant et envoyant ses disciples à la conquête.

Une châsse renferme des reliques dont une de saint Martin.

Une bannière en bon état : saint Martin, Evêque et, pour mémoire, signalons une grande statue (sulpicienne) en évêque. Le timbre paroissial reproduit le buste de saint Martin.

Près de l'église, est un établissement scolaire libre pour garçons ; l'école Saint-Martin. Il existe aussi un groupe théâtral : la troupe Saint-Martin.

GERMAINVILLE

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — Dommage que l'intérieur de cette église soit dans un triste état d'abandon. On y découvre l'inévitable statue sulpicienne de saint Martin.

Un vitrail ancien renforcé des deux côtés par du verre épais laisse difficilement deviner qu'il s'agit de notre saint. Un bâton de confrérie et une bannière complètent ces souvenirs.

DREUX

Institut Rédemptoriste

ROUVRES

BONCOURT

LA CHAPELLE-
FORAINVILLIERS

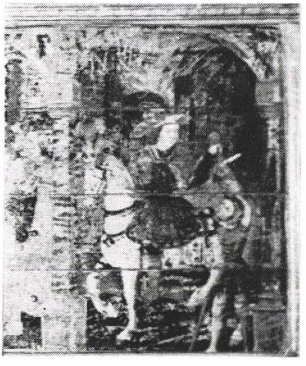

FAVEROLLES

Partie d'une peinture
sur bois du XV[e]

GARNAY

FERMAINCOURT

Ancienne Paroisse et Eglise Saint-Martin (disparues). — Tous les Drouais connaissent familièrement ce pan de mur qui se dresse à gauche de la route en arrivant au village et qu'on appelle la ruine de Fermaincourt. Elle est, pour eux comme pour moi, depuis toujours, une partie du décor et du patrimoine extra-muros de la cité drouaise. C'est ce qui reste de l'antique église de Fermaincourt (qui fut autrefois paroisse) ruinée par la Révolution en 1793.

Fermaincourt antique cité gauloise, devint résidence royale sous la dynastie mérovingienne. Plusieurs chartes de nos rois sont datées de Fermaincourt.

*
* *

Cherisy (Chapelle intérieure disparue). — Cet important village était à l'origine une dépendance du palais de Fermaincourt. Dans son église au vocable de Saint-Pierre il y eut autrefois un autel dédié à saint Martin car les comptes de la fabrique pour l'année 1776 révèlent qu'on a payé « à Augustin Rousseau, pour la démolition de la chapelle de Saint-Martin, 14 liv., 4 s. ».

Où était situé cet autel ? Nul ne le sait. Mais j'ai remarqué que le fronton du rétable de la chapelle de la Sainte-Vierge, antérieur au reste, porte à son centre un Evêque sculpté qui me paraît être saint Martin.

Boissy-en-Drouais. — Je cite ici ce village très ancien pour poser un point d'interrogation ? On sait qu'au début du IX[e] siècle il renfermait deux églises. En raison de leur ancienneté, l'une d'elles était-elle dédiée à saint Martin ? C'est possible. La découverte d'une antique charte nous éclairera peut-être un jour ?

Tréon. — Dans l'église au patronage de Saint-Blaise on remarque un tableau de la messe de saint Martin. Le chanoine Métais s'en explique comme suit dans son étude sur le culte eucharistique (1). « L'église de Tréon possède un tableau qu'on peut ranger parmi les peintures eucharistiques. Saint Martin y est représenté célébrant la Sainte Messe, pendant qu'une main rayonnante s'étend au-dessus de sa tête. »

(1) Diocèse de Chartres. Pièces détachées. 3[e] vol.

CANTON D'ANET

(3 paroisses et églises en exercice, 1 chapelle disparue)

BROUÉ

Ce village placé administrativement dans le canton d'Anet est, en fait, du pays Drouais. Il s'inclut dans le groupement martinien, Mézières, La Chapelle, Germainville, Broué, toutes localités échelonnées sur une longueur de huit kilomètres.

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — Si la statue équestre ancienne disparue au début de ce siècle a été malencontreusement remplacée par une statue sulpicienne d'Evêque, si le bâton de saint Martin a disparu, lui aussi, à la même époque, il reste néanmoins d'autres souvenirs martiniens.

Le rétable du maître-autel se divise en trois parties. Le tableau central peint par Lebrun, en 1762, représente la vision de saint Martin. Celui qui est du côté de l'Evangile : saint Martin partageant son manteau ; du côté de l'Epître : la consécration épiscopale de saint Martin. Sur le devant de l'autel sont reproduits les attributs de Martin : l'épée et la crosse entrecroisées.

Le tableau central représente le soldat Martin, à terre, dans une attitude extatique. A sa gauche son bouclier, à sa droite son épée et sa lance. Au-dessus du nuage, le Christ et des anges.

Tournois de Bonnevallet, curé de Broué, en 1762, en a laissé une relation imagée et amusante : « En cette année fut placée le tableau de saint Martin. L'ancien portrait étoit la mesme présentation étant lacéré depuis le haut jusque en bas j'avois représenté à l'assemblée qu'il falloit y représenter un mistère, la paroisse sy opposa. Le dit portrait a été fait par un nommé Lebrun, mort dit-on, à Cayenne depuis, il l'a fait chez M. Clavier, curé de Dame-Marie, proche Boutigny, aussy voit-on la représentation de Nostre Seigneur est la sienne propre et celle de saint Martin celuy du pintre... »

Au XVIII[e] siècle furent entrepris d'importants travaux de restauration intérieure notamment la chaire et le banc des marguilliers. Au centre du grand panneau de fond du banc d'œuvre est sculptée, en plein bois, la figure de saint Martin, mitre en tête.

La bannière à l'effigie du saint est en bon état. L'ancien timbre paroissial reproduisait la Charité de saint Martin.

Au début de ce siècle, on voyait encore un petit tableau représentant une procession, à travers champs, de la Confrérie de la Charité, les confrères étant revêtus de leurs ornements. Qu'est devenu ce tableau ?

Broué eut énormément à souffrir des guerres de Religion. Le registre paroissial de Guillaume Maillier, son curé, relate qu'en 1568 les Huguenots « s'étant ralliés bruslèrent et ruinèrent quantité d'églises... Et quant à cette église de Broué, ils y bruslèrent les images, renver-

sèrent les autels, les prophanèrent et les reliques enfermés en iceux au temps de la dédicace, faisant des riches ornements qu'y y estoient des casaques à leurs laquais... Ils assemblèrent la cloaison de bois, les images et les bancs au pied du crucifix au milieu de l'église pour la brusler de fond en comble. Sur ce malheureux dessein intervint une habitante nommée Perrine Richart quy s'escria : « Eh quoi ! messieurs voulez-vous brusler nos maisons en bruslant ce lieu ? » sur quoy et gaignez par ses cris ils portèrent le tout autour de la grande croix du cimetière et là, le feu y estant mis tout fut réduit en cendres ».

« Les vitres de l'église quy estoient fort belles, furent presque toutes cassées par ces impies. »

Ces déprédations nous privent probablement de beaux vitraux consacrés à notre saint.

Encore un souvenir sur Broué, retrouvé dans le registre paroissial de Cherisy : « Le dimanche 18 septembre 1689 fut fait une procession solennelle en l'église de Saint-Martin de Broué, pour réparation de l'attentat commis par les gens de la religion prétendue réformée contre le très saint sacrement de l'autel, qui dérobèrent nuictamment les saintes hosties le 26 décembre 1688, et procès leur fut fait en la ville et siège royal de Dreux, la sentence confirmée par la Cour de Parlement de Paris, et furent exécutez les criminels en place de Grève, leurs cendres jettez au vent. Et à la dite procession y assistèrent plus de 30 paroisses circonvoisines et un grand nombre de peuple de touttes parts. »

BONCOURT

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — On y remarque une grande et naïve statue de pierre polychromée et intacte d'art populaire du XVI[e] siècle. Martin est représenté en chevalier costume Henri II faisant l'aumône du pan de son manteau au mendiant chancelant sur ses béquilles.

On voit encore une statue ancienne du saint en Evêque et le bâton de confrérie.

ROUVRES

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — Deux très belles statues en pierre et intactes. L'une à l'extérieur de l'église, en Evêque, l'autre à l'intérieur en cavalier dans l'épisode du manteau. Une bannière à son effigie en très bel état, et l'ancien bâton de confrérie complètent un excellent ensemble des souvenirs du Saint-Patron de la Paroisse.

*
* *

Guainville, chapelle disparue. — Sur le terroir de cette paroisse il existait outre l'église Saint-Pierre, trois chapelles, dont l'une s'appelait Saint-Martin-de-Revel, qui furent détruites toutes les trois en 1793.

CANTON DE CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS

(4 paroisses et églises en exercice. 1 paroisse et 2 églises disparues)

FAVIERES

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — Le tableau du rétable du maître-autel, peint par Pichois en 1863, représente saint Martin, Evêque.

A gauche de l'autel, une statue ancienne du XVIII[e] siècle en Evêque.

Dans une châsse, parmi d'autres reliques, est celle de saint Martin. La bannière est maintenant en loques. Au début du siècle, le bâton de confrérie existait encore. Saint Martin était représenté, paraît-il, en magnifique mousquetaire du Roi.

GIRONVILLE

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — Au maître-autel, le tableau du rétable consacré à notre saint est en très mauvais état. La peinture ternie s'écaille.

Une bonne statue ancienne en pierre (Evêque), une bannière en bon état complètent les souvenirs.

LEVASVILLE

Eglise Saint-Martin. — Une bonne statue ancienne, en pierre, de saint Martin, Evêque. De plus, la statuette du bâton de confrérie. Quant à la bannière, il n'en reste que le manche.

Levasville, ancienne commune et paroisse, a été réunie à celle de Saint-Sauveur, en 1790. Une ordonnance royale du 17 octobre 1847 donna la prédominance à Saint-Sauveur. La commune comme la paroisse prirent alors le nom de Saint-Sauveur-Levasville. Sur l'ordo, saint Martin est indiqué comme patron de cette nouvelle paroisse.

TREMBLAY-LE-VICOMTE

Paroisse et Eglise Saint-Martin... et Saint-Jacques. — Ici le patronage est double. A droite de la porte en entrant on voit un grand tableau : saint Martin guérissant un lépreux. C'était autrefois celui du rétable du maître-autel. C'est à la transformation de ce dernier en 1873, qu'il fut enlevé.

Peu après, on plaça « à droite et à gauche de l'autel des statues richement décorées (sic) des deux patrons saint Martin et saint Jacques », dit une notice. Elles sont dans la pure tradition sulpicienne. Je les ai vues enfermées dans un placard derrière l'autel où leur « riche décoration » ne risque pas de se ternir. Elles y sont bien et souhaitons qu'elles y restent.

Une cloche se nomme Martine. La première portait cette inscription, avec les armes du seigneur parrain : « L'an MDLXXXIII je fus nommée Martine par hault et puissant Seigneur Mess. Ph. Heurault, Chevalier des deux ordres du Roy, garde des seaux de France, Vicomte de Chevargny, Seigneur de ce lieu du Tremblay-le-Vicomte. » Fêlée, elle fut refondue : « L'an 1857 j'ai été bénite par M. Besnard, curé de cette paroisse, et nommée Jacques - Eugénie - Martine, par M. Jacques Baubion et par Dame Eugénie - Désirée Morize, épouse de M. Lecuyer, maire du Tremblay — Mahuet, fondeur à Dreux. »

BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES

Eglise Saint-Martin (disparue). — L'église et le couvent de Saint-Martin auquel elle était rattachée ont disparu depuis fort longtemps, à une date indéterminée. Lefèvre, dans son dictionnaire des communes et dans l'annuaire de 1854, leur donne pour origine Saint-Martin-le-Blanc qui aurait été Evêque de Chartres, de 201 à 245. Or, non seulement l'existence de cet Evêque et surtout les dates qui lui sont attribuées ne sont pas prouvées, mais il est un autre argument contre cette assertion, c'est qu'à cette époque le monachisme n'existait pas et que la vie conventuelle a été créée en France par saint Martin de Tours. Rendons à ce dernier le couvent et l'église du Boullay-les-2-Eglises.

SAINT-MARTIN-DE-LÉZEAU

Paroisse et Eglise Saint-Martin (disparues). — Par ordonnance royale du 11 juin 1842 le terroir de ce village situé non loin de la source du ruisseau de Saint-Martin, modeste affluent de la Blaise, fut réparti entre les communes de Maillebois et de Saint-Maixme. L'Eglise, abandonnée, tomba en ruine. Il n'en reste rien que, vaguement, l'emplacement du cimetière. Une vieille dame native de Saint-Martin se rappelle avoir encore vu la croix debout. Ses anciens lui ont raconté, dans sa jeunesse, que la Saint-Martin donnait lieu à une belle fête. On y venait en carriole de tous les environs. Les jeunes gens se disputaient l'honneur de porter le bâton de saint Martin à la procession.

La Statue équestre de la Charité de saint Martin de cette église est conservée dans l'église de Maillebois.

*
* *

MAILLEBOIS. — Comme dit ci-avant, je rappelle que c'est dans son église qu'est conservée la Charité provenant de l'église détruite de Saint-Martin-de-Lézeau. Elle est fixée au mur de la nef, face à la chaire.

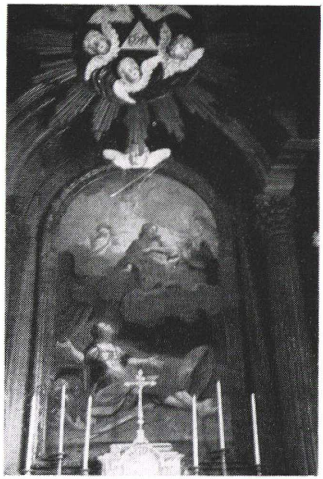

LE RÉTABLE DE BROUÉ

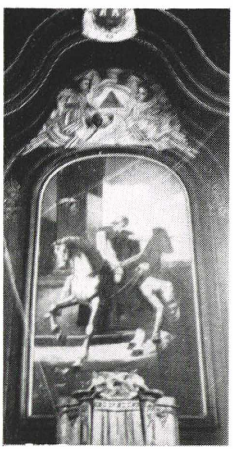

AUNAY-SOUS-CRÉCY

AUNAY-SOUS-CRÉCY

Ancien rétable (XVIII^e^)

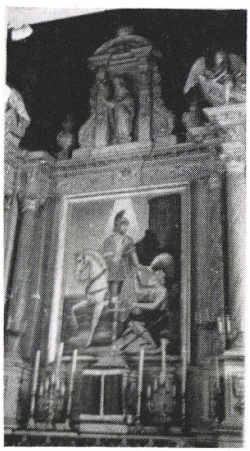

BEAUCHE

CANTON DE BREZOLLES

(4 Paroisses et églises en exercice.
1 Paroisse supprimée et l'église désaffectée)

CHATAINCOURT

Paroisse et Eglise de Saint-Martin. — Dans cette grande et belle église qui, en dépit de sa situation isolée, est parfaitement entretenue, est conservée une statue ancienne de l'Evêque saint Martin, accompagnée de l'inévitable statue moderne.

LAONS

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — Un vitrail moderne de saint Martin, Evêque. Une statue sulpicienne en Evêque. Dans une châsse, relique du saint, parmi d'autres.

Des Chaperons de charitons, de couleur rouge et bien ornés, portant sur l'un des pans un médaillon à l'effigie de saint Martin, sont très bien conservés. Dommage qu'ils soient renfermés dans un placard au lieu d'être exposés à la vue des paroissiens.

MONTIGNY-SUR-AVRE

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — Un vitrail moderne est consacré à l'épisode d'Amiens. Mais il y a beaucoup mieux. Dans la pointe d'ogive d'une fenêtre du chœur, il reste un beau médaillon du XVI^{e} ayant pour sujet, lui aussi, la Charité de saint Martin.

BEAUCHE

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — Le tableau de rétable du maître-autel représente l'épisode d'Amiens. Il est relativement moderne et d'une facture simple. L'ancienne bannière a été remontée sous la forme d'un tableau accroché au mur. De plus, une statue sulpicienne.

LA GADELIERE

Paroisse supprimée. Eglise Saint-Martin désaffectée. — La commune a été réunie à celle de Rueil, le 23 janvier 1858 (Rueil-la-Gadelière). L'ancienne église paroissiale se trouve maintenant enclavée dans la propriété du château de la Gadelière. Dans une niche, d'un côté de l'autel, se trouvait autrefois la statue de saint Martin, Evêque.

*
* *

La Mancelière. — Dans cette église au patronage de Notre-Dame, au fond du chœur, sont quatre niches garnies de statues anciennes en stuc, peintes en blanc, dont l'une est celle de saint Martin.

CANTON DE LA FERTÉ-VIDAME

(2 Paroisses et Eglises en exercice)

LAMBLORE

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — Le portail est accueillant avec sa Charité ancienne, en bois, très bien conservée. Il n'en est pas de même de l'intérieur de l'Eglise qui sue l'abandon.

A gauche du maître-autel, un grand tableau, saint Martin, Evêque, par Yvon est appelé à se dégrader de plus en plus.

De la bannière il reste le manche.

Le dimanche qui suit la Saint-Martin, à la fin de la messe, on procède à l'adjudication des bâtons de confrérie dont celui de saint Martin.

ROHAIRE

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — Le seul souvenir de saint Martin est une ancienne statue d'Evêque, en bois.

•

CANTON DE NOGENT-LE-ROI

(2 paroisses, 1 Eglise en exercice. 1 Eglise désaffectée)

SAINT-MARTIN-DE-NIGELLES

Paroisse et Eglise Saint-Martin. — Dans le chœur on remarque un vitrail moderne dont une partie rappelle la légende de saint Martin ressuscitant un enfant aux portes de la ville de Chartres. Près de la porte de la sacristie, un grand tableau de saint Martin, Evêque, avec, dans le coin droit, un rappel de la scène d'Amiens. A gauche en regardant l'autel, statue ancienne en Evêque.

La bannière porte l'effigie équestre de saint Martin.

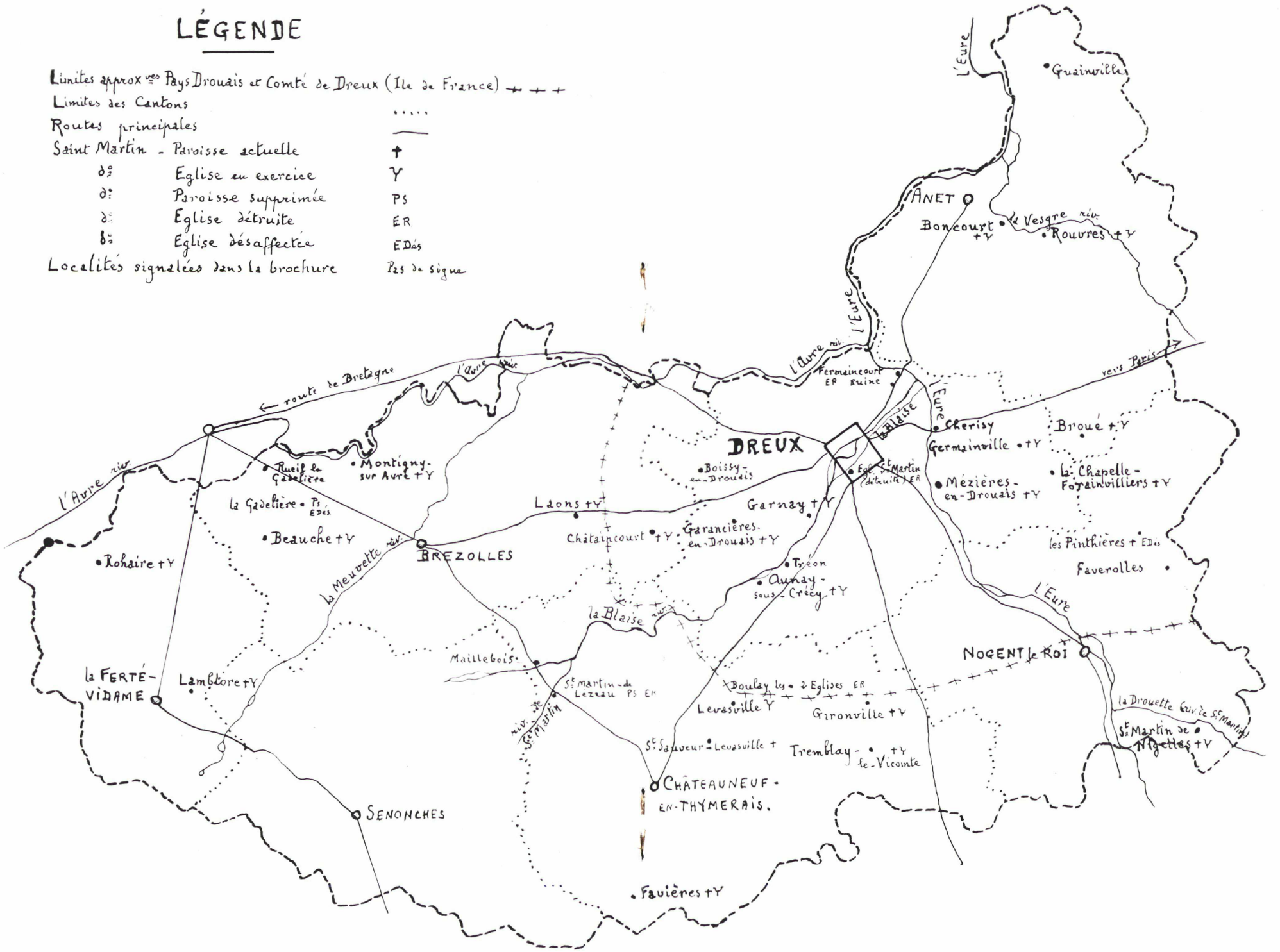
LÉGENDE
Limites approx.es Pays Drouais et Comté de Dreux (Ile de France) + + +
Limites des Cantons .....
Routes principales
Saint Martin - Paroisse actuelle †
Eglise en exercice Y
Paroisse supprimée PS
Eglise détruite ER
Eglise désaffectée EDés
Localités signalées dans la brochure Pas de signe
L'Eure
Guainville
ANET
Boncourt †Y
Le Vesgre riv.
Rouvres †Y
L'Eure
L'Avre riv.
Fermaincourt ER ruine
vers Paris
route de Bretagne
L'Avre riv.
DREUX
La Blaise
Cherisy
Broué †Y
Germainville †Y
Mézières-en-Drouais †Y
La Chapelle-Forainvilliers †Y
Boissy-en-Drouais
Egl. St Martin (détruite) ER
Rueil la Gadelière
Montigny-sur-Avre †Y
L'Avre riv.
la Gadelière PS EDés
Beauche †Y
Rohaire †Y
Laons †Y
Garnay †Y
Châtaincourt †Y
Garancières-en-Drouais †Y
BRÉZOLLES
La Meuvette riv.
Tréon
Aunay-sous-Crécy †Y
les Pinthières † EDés
Faverolles
L'Eure
la Blaise riv.
NOGENT le ROI
Maillebois
la FERTÉ-VIDAME
Lamblore †Y
St Martin-de-Lezeau PS ER
Boulay les 2 Eglises ER
Levasville †Y
Gironville †Y
la Drouette (ou le St Martin)
St Martin de Nigelles †Y
riv. de St Martin
St Sauveur-Levasville †
Tremblay-le-Vicomte †Y
CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS.
SENONCHES
Favières †Y

LES PINTHIERES

Paroisse en exercice. Eglise Saint-Martin désaffectée. — Ce n'est pas sans un serrement de cœur que l'on voit cette petite église, aux murs solides, à la toiture en bon état, surmontée de son modeste clocher couronné du coq légendaire, maintenant transformée en grange. Les fonts baptismaux sont à Coulombs, l'autel et une peinture représentant l'Evêque saint Martin, à Faverolles, la chaire, à Saint-Laurent-la-Gâtine.

*
* *

Faverolles. — A l'intérieur de l'église la partie inférieure de la tour du clocher forme la chapelle Saint-Martin qui a recueilli l'autel et une peinture de l'ancienne église des Pinthières.

Il existe aussi, sur un mur latéral, un vitrail moderne représentant notre saint.

Mais, la pièce capitale c'est un tableau sur bois qu'on peut classer parmi les primitifs, probablement fin du XV[e] siècle. Haut placé, au-dessus du porche d'entrée, sans éclairage, il est malheureusement peu visible. Trois scènes y sont reproduites. Celle de droite, en le regardant, c'est la Charité de saint Martin.

Chaudon. — C'est pour mémoire que je parle ici de l'église de Chaudon, puisque son vocable a de tout temps été Saint-Médard.

Cependant, au XVIII[e] siècle, le vocable de Saint-Martin le remplaça quelque temps ainsi qu'il ressort d'une notice de 1759.

Laissons la parole à Lefèvre : « En 1759, suivant une notice, on avait substitué, nous ne savons pour quel motif, le vocable de Saint-Martin à celui de Saint-Médard ; mais ce changement ne fut pas de longue durée. Lorsque le grand homme (Napoléon), vainqueur de l'anarchie, permit de rouvrir les temples sacrés, les paroissiens de Chaudon remirent en honneur saint Médard, leur patron, dont le pieux souvenir a traversé les siècles et dont le nom s'est conservé à une rue de la commune, à la fontaine, primitif baptistère, et que portait autrefois la chapelle qui en était voisine. »

1

2

5

3

4

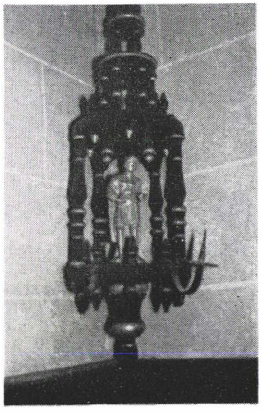

BATONS DE SAINT MARTIN

1 ROUVRES — 2 LEVASVILLE — 3. GERMAINVILLE — 4 BONCOURT
5. AUNAY-SOUS-CRÉCY

Le nom de Martin

NOMS DE PERSONNES

Le patronyme Martin est encore répandu chez nous comme dans le reste de la France.

Au Moyen Age, il était fréquemment donné comme prénom et on le trouve sous cette forme dans maints documents anciens.

Dans un vieux registre d'état-civil de Dreux on relève en 1545 : « Die 4a mensis novembris 1545, baptisatus fuit *Martinus*, finus Anthonii Leroux, dicti Cordier, et Johanne, ejus uxoris. Patrini reverendus pater magister *Martinus* Bocher, abbas Sancti-Vincentii-in-Nemore, etc... »

L'usage du prénom de Martin alla en diminuant et il n'est plus donné de nos jours, dans notre contrée, que très rarement.

NOMS DE LIEUX

Deux communes du nom de Saint-Martin dans l'arrondissement de Dreux et un faubourg à Dreux-Ville.

I. — **Saint-Martin-de-Lézeau** (canton de Châteauneuf). — La commune a été supprimée et partagée, par ordonnance royale du 11 juin 1842, entre Maillebois et Saint-Maixme. Les deux maisons habitées qui ont conservé l'ancien nom forment un hameau dépendant de Maillebois.

II. — **Saint-Martin-de-Nigelles** (canton de Nogent-le-Roi). — Il y eut jadis dans ce village des carrières d'une certaine importance à en juger par ces notes relevées dans les pièces de dépenses de la ville de Dreux.

En 1516, dans les comptes du Beffroi : « ... on achetoit aussi la pierre de grès à Saint-Martin-de-Nigèle, elle servoit tant à la construction de l'Hôtel de Ville qu'à celle des 3 portes et des ponts... ».

En 1522 : « avoir payé les pierres de grès et le pavé achetté à Saint-Martin-de-Nigèle, employé à payer le faubourg Saint-Martin, à réparer les ponts et les portes... ».

En 1535 : « Payé à Jean Ives et Jean Rousseau, demeurant à Saint-Martin-de-Nigelle, la somme de 94 li. 6 s. tournois pour avoir fourni 11.350 pavés à 8 liv. le mille et pour 20 marches de pierres en grès qui ont été employées à faire la montée de la Porte Parisis ».

III. — **Dreux. — Le faubourg Saint-Martin** était à l'origine un écart puisque situé en dehors des fortifications. Il doit son nom au couvent Saint-Martin, son église, son cimetière, quelques masures, le tout entouré de vignes étagées sur le coteau qui le constituait.

Le Chapitre de N.-D. de Chartres qui venait d'acquérir la Seigneurie de la Boucherie de Dreux acheta en décembre 1366 à : « Guillaume du Chastel, bourgeois de Dreux et Olive sa fame, quatre arpens de vigne assis au vignou de Dreux en plusieurs pièces : la première contenans cinq quartiers jouxte Saint-Martin de Dreux... »

Le cimetière particulier aux moines leur avait été accordé par une charte du 5 septembre 1178, qu'on peut lire dans le Cartulaire de la Collégiale Saint-Etienne de Dreux (1) :

« Du cimetière établi près du monastère de Saint-Martin dans lequel doivent être inhumés seulement les moines et les frères dudit monastère.

« Jean, par la grâce de Dieu et les mérites de saint Thomas humble ministre de l'église de Chartres (2), à tous ceux à qui ces lettres pourraient parvenir salut dans le Seigneur.

« Voyant que l'écriture permet de supprimer tout sujet de discorde, nous avons jugé bon de confier à la présente page que, par commission du très saint père le seigneur Alexandre, par la grâce de Dieu souverain pontife, nous avons consacré un cimetière près du monastère de Saint-Martin de Dreux pour la sépulture des moines et des frères seulement qui viendraient à décéder et trépasser dans ce lieu sous l'habit religieux. Et parce que nulle église ne doit être favorisée au détriment des droits des autres, nous avons interdit, sous menace d'anathème, que les moines, qui ont renoncé au monde et ne doivent point être mêlés à nouveau aux gens du monde, ne puissent prétendre admettre dans leur cimetière les paroissiens de Saint-Etienne, des églises destinées au peuple qui en dépendent ni même des églises voisines, malgré les curés et jusqu'à un certain point contre leur droit, tandis qu'eux-mêmes doivent se contenter d'y inhumer leurs morts. Donné à Dreux, l'an de grâce 1178, aux nones de septembre. »

Le terre-plein situé entre la Porte Chartraine et la Porte Saint-Denis, appelé par la suite place Saint-Martin (maintenant place des Fusillés) était, au XVI[e] siècle, l'emplacement des boutiques de poissonnerie au nombre de 9.

Le couvent eut son importance stratégique quand Henri IV vint mettre le siège devant Dreux, ville adhérente à la Ligue.

Le 7 juin 1593 « ... une partie des troupes (de Henri IV) fut postée à l'église Saint-Martin où Biron prit son quartier comme au centre de l'armée... »

« Le 8 juin, on tira quatre lignes de circonvallation, dont la première s'étendit depuis l'église Saint-Martin jusqu'à la Porte Chartraine... »

IV. — **Autres lieux.** — En Pays Drouais, il existe encore bon nombre de lieuxdits portant le nom du saint. Il aurait fallu dépouiller toutes les archives et cadastres communaux de la région pour en dresser une liste convenable.

---

(1) Cette pièce m'a été communiquée par notre distingué archiviste local, M. Jean Lelièvre.

(2) Jean de Salisbury, évêque de Chartres de 1176 à 1180, disciple et biographe de saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbery.

Aux archives départementales, il est conservé un plan de l'année 1756 du Pré-Saint-Martin, situé à Garnay. Un autre plan nous apprend qu'à Croisilles existait le fief de Saint-Martin ; un autre encore est celui, en 1771, de la Fontaine-Saint-Martin, à Lamblore. A Luray, il y avait un champtier de Saint-Martin qui dépendait du prieuré Saint-Martin de Dreux.

Voici un exemple complet, celui de mon village natal, La Chapelle-Forainvilliers (1). Au cadastre, on trouve le champtier Saint-Martin et le champtier du Poirier-Saint-Martin. D'autre part deux dépressions de terrain dans les champs sont dites, l'une la petite fosse Saint-Martin, l'autre la grande fosse Saint-Martin. Jusqu'à la ruelle-cul-de-sac du village, où, dans une pauvre maison, située à droite, au fond, je vis le jour, que d'après les anciens on appelait autrefois la ruelle Saint-Martin.

Rivières. — La rivière de Saint-Martin (canton de Châteauneuf) prend sa source au bas de l'emplacement de l'église détruite de Saint-Germain-de-Lézeau, passe à Saint-Martin-de-Lézeau, traverse le parc de Maillebois et se jette dans la Blaise à l'entrée de Blévy.

Une autre rivière, la Drouette qui se jette dans l'Eure, à Villiers-le-Morhier (canton de Nogent-le-Roi) était aussi appelée rivière de Saint-Martin parce qu'elle traversait le terroir de Saint-Martin-de-Nigelles où elle faisait tourner trois moulins.

Etang. — Un étang de 2 hectares, près de La Puisaye, desséché au XVIII[e] siècle, s'appelait l'étang Martin.

Fontaines. — Il y avait autrefois une fontaine Saint-Martin sur le chemin de la chapelle de Bonne-Nouvelle dépendant de la paroisse de Guainville. La possession en était revendiquée à la fois par les curés de Guainville (canton d'Anet) et de Bréval (Seine-et-Oise).

Les archives départementales conservent un plan de 1771, de la fontaine Saint-Martin, au quartier de la Jaltière, paroisse de Lamblore.

NOMS DE CHOSES

Nul doute que le nom de Martin ne fut accolé à diverses désignations

Ainsi, en 1725, il existait à Laons une Auberge à l'enseigne de Saint-Martin.

Je me souviens que dans ma jeunesse, on grondait encore les enfants en leur montrant un bâton ou une canne traînant dans un coin de la pièce : « Si tu n'es pas sage, tu auras du Martin-bâton ! »

---

(1) Je tiens ces renseignements de son maire, M. Egasse.

Confréries

Il existait anciennement dans toutes les paroisses des Confréries pieuses. Les unes rassemblaient des gens en raison d'une dévotion particulière aux saints patron ou patronne de la confrérie ; les autres des personnes exerçant le même métier. Puis on vit éclore les Confréries de Charité ayant pour mission spéciale la sépulture des morts.

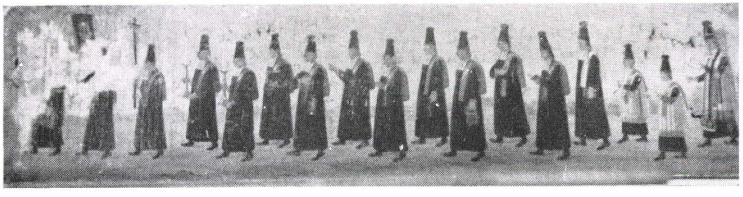

GARANCIÈRES-EN-DROUAIS

Confrérie de la Charité en 1810

GARANCIÈRES-EN-DROUAIS

Confrérie de la Charité en 1863
(partie du tableau)

LAONS

Chaperon de la
Confrérie de la Charité

Paroisse Saint-Martin de Broué. — Un document ancien nous apprend qu'il y avait cinq bâtons de confrérie. Trois étaient des confréries de piété : saint Martin, saint Jacques, le Rosaire. Les deux autres : saint Roch et saint Sébastien étaient les patrons de la Confrérie de Charité dont la première institution est du 29 octobre 1583, confirmée à Chartres le 12 mai 1585. Une bulle papale d'indulgence à perpétuité lui fut octroyée à Rome le 15 février 1611, reçue et approuvée à Chartres le 8 mai 1612 : « Pardon général de plénière rémission et autres indulgences spéciales octroiées à perpétuité par notre Sainct Père le Pape Paul cinquiesme, à tous les confraires, et sœurs de la Confrairie Messieurs sainct Sébastien, sainct Roch instituée et érigée en l'église de Monsieur sainct Martin de Broué, es jour cy après déclarés, portés par la bulle de Sa Sainteté ».

Et plus loin : « Les jours ordonnez pour gaigner les pardons et indulgences sont les jours et festes de sainct Sébastien, de sainct Jehan Baptiste, de sainct Roch, La Toussainct et sainct Martin depuis les premières Vespres jusques à soleil couché de chacune desdites festes ».

Paroisse Saint-Martin de Garancières-en-Drouais. — La Confrérie de Charité fut créée le 17 décembre 1621 sous le nom du Très Saint Sacrement de l'Autel ; érigée et constituée en entière et parfaite charité par permission de l'Evêque de Chartres en date du 4 mai 1625. Le 5 août 1625 le Pape Urbain VIII lui concédait des indulgences à perpétuité.

Les statuts comportaient 56 paragraphes. En voici les extraits où le patron paroissial était à l'honneur.

« 5 ... et le Crieur aura sur sa robe noire une tunique de camelot en serge rouge, sur laquelle il y aura deux figures en broderie, l'une du Saint Sacrement, l'autre de saint Martin, l'une devant et l'autre derrière ».

« 18 ... L'on fera chanter par chacun an en l'église de Garancières deux services en mémoire de tous les fidèles trépassés qui étaient de la dite Charité ; l'un le lendemain des octaves du Saint Sacrement, l'autre le lendemain du jour et Fête Saint-Martin d'hiver... »

« 21 ... Quand est pour la fête du Saint-Sacrement et Saint-Martin d'hiver, qui sont les deux termes et quartiers d'icelle Charité ; ils y assisteront la veille aux premières vêspres et le jour à Matines, grande Messe et secondes Vêspres... »

« 26 ... Iceux Frères servans feront leur devoir principalement aux fêtes du Saint-Sacrement et de Saint-Martin d'hiver se préparer à la Sainte Communion... »

« 52 ... paieront deux sous par chacun an en deux termes égaux. Le premier terme dans les octaves du Saint Sacrement, et le dernier le jour et fête Saint-Martin d'hiver ; et ceux et celles qui décideront dans l'année de leur entrée, paieront autres cinq sous tournois. »

La bulle papale définit les conditions pour obtenir les indulgences plénières ainsi que les indulgences partielles. Pour ces dernières : « En outre aux mêmes Confrères semblablement vrais pénitens et confessés et repus de la sacrée Communion, qui au jour de la Translation Saint-Martin d'été, de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, de la

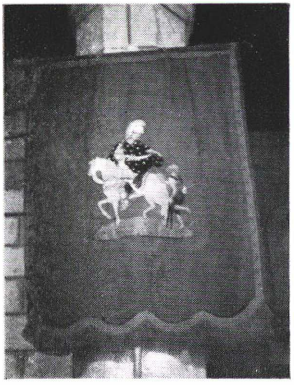

1

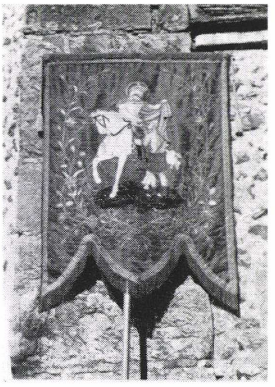

2

3

4

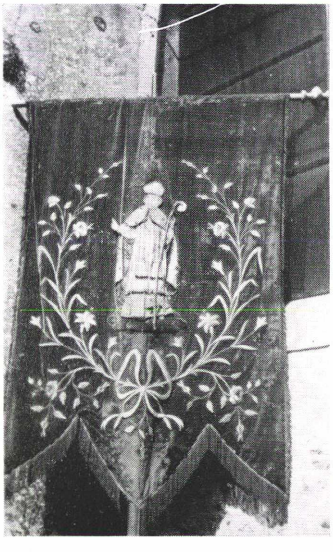

5

BANNIÈRES : 1. ST-MARTIN-DE-NIGELLES - 2. BROUÉ - 3. ROUVRES
4. MÉZIÈRES-EN-DROUAIS - 5. LA CHAPELLE-FORAINVILLIERS

Toussaints et de Saint-Martin d'hiver, visiteront dévotement la dite église, et prieront comme dessus est dit, au jour des dites fêtes qu'ils feront cela : Nous leur concédons sept années et autant de quarantaines. »

Des chasubles, ornements et chaperons des Charitons existent encore, malheureusement en triste état. L'on se propose de s'occuper de leur restauration.

Deux grands tableaux, œuvres d'artisans locaux, représentent la procession de la Confrérie, l'une en 1810, l'autre en 1863.

Paroisse Saint-Martin - Saint-Jacques du Tremblay-le-Vicomte. — La Confrérie de Charité a été érigée le 21 mars 1627 sous l'invocation du Très Saint Sacrement et de saint Sébastien. La bulle papale d'indulgences a été octroyée par le Pape Urbain VIII en l'église Sainte-Marie-Majeure de Rome, l'an 1629, aux calendes de février. Les conditions pour obtenir les indulgences tant plénières que partielles sont les mêmes que pour Garancières, sauf que pour les indulgences partielles, les jours de fête indiqués sont : la Nativité de la Vierge Marie, Saint-Sébastien, Saint-Martin et Saint-Jacques, appelé le Majeur.

Paroisse Saint-Martin de Laons. — La Confrérie de la Charité fut érigée en 1742 nous apprend un acte dressé à cette date devant Charles Destay, tabellion de la baronnerie de Châteauneuf qui relate l'assemblée des habitants pour arrêter le règlement de ladite Confrérie.

Rappelons que de très beaux chaperons de Charitons sont conservés dans l'église de Laons.

Dreux. — Il existait de nombreuses Confréries en l'église Saint-Pierre. On constatait en 1551 celle du Saint - Sacrement (donc antérieure à cette date), celles de Saint-Jacques pour les pèlerins, qui avait aussi la charge d'ensevelir les morts, Saint-Honoré pour les boulangers, Saint-Clair pour les tailleurs et combien d'autres. En ce qui nous concerne, la Confrérie Saint-Martin était celle des marchands. Le mortuologe de l'église Saint-Pierre de l'année 1745 nous apprend que la Confrérie des marchands de la Ville célébrait la feste de saint Martin le 4 juillet (Saint-Martin d'été).

Coutumes, fêtes, traditions

Fête patronale. — Autrefois, la fête patronale était l'une des plus belles solennités de l'année dans nos villages et dans nos bourgs. Toute la population y participait. Pour tous les corps de métiers, c'était jour chômé.

La veille au soir, dans les paroisses dédiées à notre saint, on allumait le feu de la Saint-Martin.

Au matin du jour, c'est la célébration de la grand-messe qui devenait l'élément dominant. Il y avait procession avec les bannières des confréries. Au premier rang, les Charitons en grande tenue, portant sur la robe noire chasuble ou chaperons, ornés de couleurs vives, brodés d'or ou d'argent. Ce jour-là, on adjugeait à l'enchère les bâtons des confréries (1). Chaque famille adjudicataire emportait la statuette qui prenait une place d'honneur au foyer familial pendant une année.

Les fidèles remplissaient l'église. On venait même, en carriole, des paroisses voisines. Tous avaient revêtu leurs plus beaux atours. Pour les hommes, laboureurs, vignerons, artisans, c'était, avec la casquette de soie, la blouse de cérémonie. Celle-ci, de toile bleue, avait souvent les épaules et les poignets garnis de fines broderies blanches. Les notables, eux, portaient la redingote à grands revers sur un gilet de velours fleuri et se coiffaient d'un chapeau noir rond.

Les filles et les jeunes femmes avaient mis leur robe d'indienne aux vives couleurs ; les plus âgées leur robe noire et le corsage ou le caraco de même teinte. Toutes étaient coiffées du joli bonnet brodé, bien empesé, comme nous l'avons connu sur la tête de nos grand-mères.

La fête continuait à la maison où, au repas familial, on mangeait d'autre viande que le lard habituel. L'après-midi, après Vêpres, venaient les divertissements. Les hommes jouaient à la paume, au bouchon ou, devant un verre de vin, aux dés ou aux cartes.

Les femmes, sous la conduite du ménétrier, organisaient des rondes et des chants sous l'œil attendri des vieilles qui revivaient en souvenir les ébats de leurs jeunes années.

Tout cela, c'est du passé. Vers le milieu du XIX^{e} siècle, la fête du saint patron devint un jour comme les autres. Cependant, longtemps encore, une fête patronale, dite de Saint-Martin, était organisée par la municipalité ou, le plus souvent, par un bistrot de l'endroit. Petit à petit, cet usage disparut lui aussi. En 1960 je n'en ai connu qu'un exemple à Garnay, le 26 juin, avant la Saint-Martin d'été. Les affiches annonçaient, la veille au soir, retraite aux flambeaux et feu d'artifice. Le jour même fête foraine, sauterie, concours de pétanque et le soir, grand bal.

---

(1) Si l'adjudication se fait encore dans un certain nombre d'églises, une seule paroisse martinienne a conservé cette tradition : celle de Lamblore.

Jadis, la célébration de la fête patronale avait toujours lieu à la Saint-Martin d'hiver, le 11 novembre.

Quand elle cessa d'être exclusivement religieuse, la fête fut parfois reportée à la Saint-Martin d'été, soit exactement le 4 juillet, soit au dimanche le plus près de cette date. Dans l'annuaire de 1878, je vois que sur 12 communes fêtant encore la Saint-Martin il en est 5 au 11 novembre, 7 au 4 juillet.

Elles avaient été devancées par La Chapelle-Forainvilliers où une délibération municipale du 3 juillet 1791 reportait la fête patronale de la SaintMartin d'hiver à la Saint-Martin d'été.

Feu de la Saint-Martin. — Dans toutes les paroisses martiniennes, le feu de la Saint-Martin était allumé la veille au soir. Cette coutume suivit le sort de la fête religieuse.

A Broué, le dernier feu, qu'on allumait sur le jeu de paume, eut lieu en 1852.

Foires. — A Nogent-le-Roi, la foire de Saint-Martin, dite foire au chanvre, se tenait le 11 novembre. On y vendait aussi des bestiaux et d'autres marchandises. En 1878, elle fut placée au 2e samedi de novembre, le samedi étant jour de marché. Elle n'existe plus de nos jours.

Guérisons. — M. Maurice Jusselin, archiviste départemental, a fait une curieuse découverte dans un registre de visites épiscopales (1). Le 18 mai 1674, le doyen rural d'Epernon recevait, à Villiers-le-Morhier, une information extraordinaire. Mme de Villiers, née Antoinette d'Illiers, branche des Radrets, lui apprit qu'on lui présentait souvent des enfants malades du carreau (2) pour les « toucher » ; ce qu'elle faisait, attendu, lit-on dans le procès-verbal, « qu'elle dit estre de la race de saint Martin ».

Dévotion particulière. — On voit encore des vieilles maisons dans le mur desquelles est pratiquée une niche pour y placer une statue de saint ou de sainte.

A Garnay, sur la route d'Allainville, il en est une dont la niche est ornée d'une statuette ancienne de saint Martin, Evêque.

Chanson enfantine. — En 1891, à Dreux, à l'école communale enfantine mixte, qu'on appelait l'asile, on nous faisait chanter l'hiver pour nous réchauffer, sur un air monocorde, en battant des mains et en frappant le sol des pieds en cadence :

Tapez des pieds
Tapez des mains
C'est demain la Saint-Martin.

Et, à l'enfant peu sage on disait : « Tu vas avoir du martin-bâton ! »

Œuvres paroissiales. — De nos jours il existe à Mézières-en-Drouais : une école libre de garçons appelée Ecole Saint-Martin, un groupe théâtral, la troupe Saint-Martin.

---

(1) Bulletin de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir (2e trimestre 1960).

(2) Tuberculose des ganglions lymphatiques du mésentère avec ventre volumineux et dur.

Actes

S'il fallait relever tous les actes encore existants dont la Saint-Martin était la date dominante, il y faudrait des volumes, rien que pour notre région.

J'en ai glané, de-ci de-là, d'époques et de genres différents qui suffiront, je pense, à montrer la popularité et l'importance de cette date chez nous, qu'elle soit celle d'hiver ou celle d'été.

1155 et 1164. — Deux sentences de Robert II, évêque de Chartres, terminent un désaccord au sujet des terres de Champillon et Bois-Cachin, sur la commune d'Escorpain : « ... dans la suite, Richard donnera sa part aux moines sous la condition expresse qu'ils lui rendront pour chaque charruyée, un muid de méteil et un muid d'avoine, payables à la fête de Saint-Martin d'hiver ».

1238. — L'Abbé et les religieux de Coulombs donnent au curé de Vacheresses-les-Basses plusieurs dîmes : « à charge par le curé de leur payer chaque année à la Saint-Martin d'hiver, deux setiers de grain, un de blé et l'autre d'avoine ».

1289. — Dame Mélisende, dite de la Gart, donne en aumône un quartier de vigne situé à la Baste, à Dreux « datum anno Domini MCC octogesimo nono, die jovis ante festum Sancti Martini hiemalis ».

1293. — Lettres portant que Jehan de Sorel et Avice, sa femme, ont vendu : « à la Meson-Dieu de Dreus une pièce de pré... données en l'an de grâce 1293, le dimanche après la Saint-Martin d'iver ».

1295. — Donation par Jean, dit Mignard, écuyer : « le samedi d'après la Saint-Martin d'été, à la Maison-Dieu de Dreux, de deux setiers d'émouture à prendre sur le moulin du Soldat, à la charge, etc... »

Pour ne pas allonger ces citations, sautons quelques siècles.

Voici les comptes du Commissaire de l'Hostel et Maison-Dieu de Dreux de 1669 à 1670. Sur 33 titres de recettes j'en relève 19 qui sont à échéance de la Saint-Martin.

Dans les comptes du Chapitre de la Collégiale Saint-Etienne, d'octobre 1691 à 1692, sur 35 titres de recettes, une douzaine à échéance de la Saint-Martin.

Dans les comptes de la Charité de Dreux pour l'année 1678 il en est de même. On lit par exemple :

« Reçu de Jean Aubert et Magdeleine Billard la somme de 6 livres 5 sols pour sa part et portion de rente qu'ils font à la Charité, eschuée à la Saint-Martin d'hyvert 1678. »

Et parmi toutes les autres recettes de cette année, on en compte onze échues à la Saint-Martin.

Passons au siècle suivant. J'ai en mains un lot de quittances des Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Dreux, de 1701 à 1711, toutes à échéance de « Saint-Martin d'hyvert ».

Une quittance en 1734 de Duhantier, « prestre, chanoine et procureur

de la communauté de Saint-Etienne de Dreux » d'une rente, due : « à la ditte, le jour et feste de Saint-Martin d'hyver ».

De 1744 à 1762, états des recettes des petites rentes et fermages dus à la Seigneurie de Conteville : 596 liv. 13 s. par an à la Saint-Martin d'hiver. D'ailleurs, voici un reçu en date du 1er janvier 1777 par le Comte de Surgères, Seigneur-baron de Conteville et Châtellenie de Mézières. Ces reçus, imprimés à l'avance, comportaient des blancs pour diverses mentions, mais l'échéance « au jour et fête de Saint-Martin d'hyver » était, elle-même, imprimée.

« Le 2 septembre 1765 on a commencé à édifier et construire le nouveau pont Saint-Martin (à Dreux) aux dépends du Roy, au lieu et place d'un ancien pont entretenu aux dépends de la ville, avec le nouveau chemin qu'on voit à présent, que l'on a élargi et haussé. »

Voici les baux consentis par le chevalier de Feuquières pour sa ferme de Minterne. En sus des termes en argent stipulés à Noël et à la Saint-Jean, il y avait des redevances en nature. C'est, en 1778 : six poulets de fermage à donner le jour de Saint-Martin ; en 1786 : deux couples de poulets et un couple de canards, toujours à la Saint-Martin.

Revenons en arrière. En sus des actes officiels, la Saint-Martin servait de date-repère pour des faits particuliers.

Le cœur de Robert IV, Comte de Dreux, mort le 14 novembre 1281, était déposé dans la Collégiale Saint-Etienne, avec cette épitaphe :

« Cy sont les entrailles de Robert, Comte de Dreux et de Montfort, fils de Jean, Comte de Dreux, qui trépassa le 3e jour après la Saint-Martin d'hyver en l'an de l'incarnation Noustre Seigneur MCCL XXI. Que Diex, par les prières de sa benoîte et chière mère que tant a servi et ennora, fasse bonne mercy. »

Le curé de Prouais raconte le voyage qu'il fit à Rome : « Le dimanche 23e jour d'aoust 1600, vénérable et discrette personne Philippe Maillard, presbtre, curé de l'église Monsieur Saint-Rémy de Proues partit pour aller à Rome, que Dieu lui face paix ! »... suit la relation du voyage et le retour où : « vinmes par la Suisse, attendu que la guerre du roy de France estoit en Piémont et nous arrivâmes le propre jour Saint-Martin : dont je loue Dieu ».

Dreux était, autrefois, le centre d'un important vignoble. Nous allons encore retrouver à ce sujet la Saint-Martin comme date-témoin.

1269. — Moys de mars. Robert IV, Comte de Dreux et de Montfort, publie des lettres pour la mise au point de certaines franchises réclamées par les bourgeois de Dreux. Parmi la quarantaine d'articles de cette charte, on y relève celui-ci : « De rechef, nul ne peut faire chantier à Dreux de vin achaté pour revandre, s'il n'est de la commune, sans le congé del Seignor ou de son commandement, et del Maire ou de son commandement ; et s'il le faict, et l'en le truisse en chantier après la Saint-Martin d'hiver, li vins est forrez au Seignor et au Maire, moitié à moitié ».

En 1274, autre charte accordant de nouvelles franchises et qui spécifie : « De rechef, nul ne peut demeurer à Dreux, an et jour, s'il ne plaist au Seigneur, et au Maire et à son conseil ». D'où il fallait pour celui qui « vouloit estre receu urbicole et jouir du droit de bourgeoisie » se soumettre à certaines formalités.

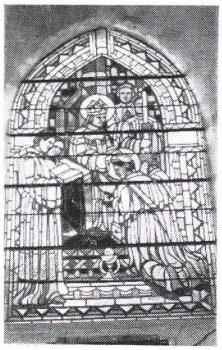
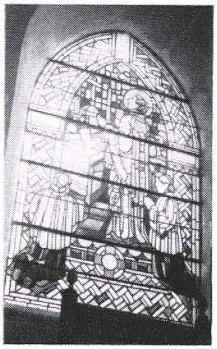
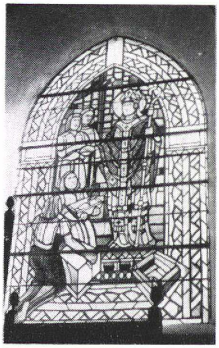

LES VITRAUX DE MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

ST-MARTIN-DE-NIGELLES

(partie infér. St Martin ressuscitant un enfant à Chartres)

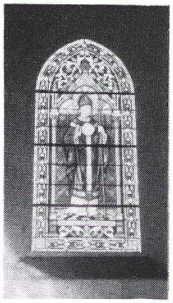

LAONS

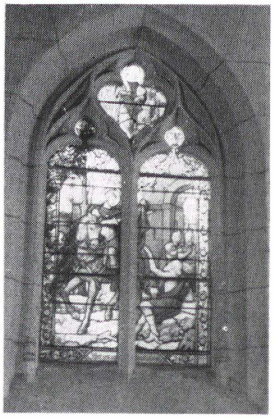

MONTIGNY-SUR-AVRE

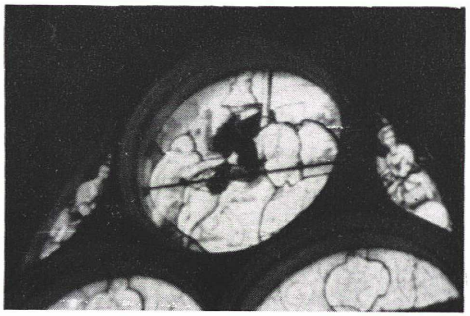

MONTIGNY-SUR-AVRE

Pointe de vitrail du XVI

Sans leur accomplissement, « nul habitant non communier, ne pouvait tenir boutique ouverte sur la rue, ni avoir lard en son saloir, ni poids ni mesures, ni aulnes dans sa maison, ni vin en chantier dans sa cave, après la Saint-Martin d'hiver, à moins de payer 3 sous 4 deniers pour chaque queux de vin de son cru, etc... ».

« Le 14e may 1668, à la requeste, prière et supplication des bons vignerons a esté faitte une procession généralle pour la nécessité des biens de la terre, où ont assisté en corps, MM. les vénérables chanoines qui sont descendus à la paroisse pour joindre le clergé, et ont esté tous ensemble à Saint-Martin, Saint-Gilles et Saint-Denis, accompagnés de tout le peuple, la grosse cloche de l'hôtel de ville sonnante. La dite procession a continué trois jours durant. »

Une reconnaissance de rente par le Prieuré de Saint-Léonard envers l'Hôtel-Dieu de Dreux spécifie : « la quantité de trois poinçons et quarante posts de vin, fleur de cuve, bon, loyal et marchand et encore la somme de 24 livres en argent, le tout de redevance et rente annuelle et perpétuelle que le dit Hôtel-Dieu a droit d'avoir, prendre et percevoir au jour et fête de Saint-Martin d'hiver... ».

Au XVIIIe siècle Pierre Bonnet, Curé de Saint-Pierre de Dreux, tenait un registre paroissial très intéressant sur la vie de la Cité à cette époque. On y lit des notes de ce genre en ce qui concerne le vin.

« Le jeudi 9 septembre 1762, ouverture de la vendange, la queue de vin valoit après la Saint-Martin 22 écus communément. »

« L'ouverture de la vendange s'est faite le mardi 4 octobre 1763. L'arpent de vigne a produit communément 8 poinçons. A la Saint-Martin le vin, quoique sans qualité, a été vendu 20 écus la queue, et le vieux 40 écus. »

« Les vendanges de 1764 ont été modiques. Le vin valoit après la Saint-Martin 75 livres la queue, jusqu'à 80 livres. »

On y apprend également que « l'hiver de 1762 a commencé dès la Saint-Martin et a duré 4 mois : il a été aussi rude qu'en 1729 et 1740 ; on prétend même qu'il a été aussi rude qu'en 1709 ».

La grande pitié des Eglises du Pays Drouais

La visite de nos églises rurales que j'ai faite pour mon enquête sur saint Martin chez nous, m'incite à ajouter un chapitre à l'ouvrage de Maurice Barrès « La grande pitié des Eglises de France ».

Le mal, pour notre époque, vient de l'esprit sectaire et obtus à la fois dans lequel fut appliquée la loi de 1905. D'ailleurs, les législateurs de cette époque, — nous en avons connu dans notre région un triste exemple —, se préoccupaient avant tout d'alimenter une espèce de guerre civile religieuse, avouée ou occulte, pour satisfaire leurs besoins électoraux. Ils publiaient leur espoir qu'en transférant la propriété des églises aux communes, ils créeraient à leurs administrateurs une charge morale et financière qui les dépasserait. Cette charge, jointe à une campagne antireligieuse poussée à l'extrême, autoriserait en quelque sorte les municipalités à négliger les édifices religieux, de telle façon que leur ruine, puis leur disparition s'ensuivraient.

C'était la grande conspiration contre les églises, les calvaires, voire les cimetières.

Ils ont failli réussir leur mauvais coup. Dans les années qui suivirent, quantité d'églises furent livrées aux démolisseurs. De leur côté, le mobilier de valeur, les statues, les tableaux régalèrent la brocante.

Heureusement le bon sens devait prendre le dessus et arrêter ces dévastations. Le bon sens, mais aussi, hélas, le coup de tocsin de 1914, prélude à la Grande Guerre que nos politiciens tout à leur besogne sordide n'avaient pas su prévoir, ni préparer, la guerre qui, devant le péril, rassembla tous les enfants de France.

Au retour il y eut bien autre chose à faire que de retomber dans ces errements. La guerre religieuse s'atténua et se transforma. Il y a toujours des sectaires, car la lutte du mal contre le bien durera comme le monde, mais en général les esprits sont plus tolérants, les mentalités moins arriérées. On le voit bien en parcourant nos campagnes. Certes, le mal résultant de la vieille formule est irréparable. Et, le péril existe encore devant les difficultés financières intolérables créées par un demi-siècle de carence dans l'entretien des églises.

Hier, c'était la démolition de Luray. Aujourd'hui, d'autres clochers sont menacés. Et cependant, j'ai éprouvé pour mon compte une grande

joie, quand j'ai vu dans tel ou tel village, des travaux récents ou en cours de restauration, la réfection d'un bardeau, la reprise d'une couverture, et cela dans des communes pauvres où l'on ne peut pas dire que la municipalité soit croyante, où elle est parfois même totalement indifférente. Tous ceux-là font l'effort nécessaire pour entretenir décemment l'édifice qui reste, en dépit de tout, le haut lieu spirituel de chaque commune. Il convient de le dire et de les en remercier.

Il faut demander aux Pouvoirs Publics communaux d'entretenir nos églises, soit. Mais, c'est aux prêtres qu'il appartient de leur donner la vie.

En général ceux-ci s'ingénient à rendre leur église aimable et accueillante. Quand on y entre, on sent une présence. L'ordre et la propreté y règnent. Les vieux souvenirs y sont mis en valeur. Les statues anciennes intactes, œuvres de foi de nos vieux artisans, sont reposées sur des socles ou placées sur des supports fixés aux murs. Et cela nous change des statues de série en plâtre peinturluré, sortant d'un moule unique, qui défigurent trop souvent nos autels. Il conviendrait que l'on donnât, dès le séminaire, à nos futurs prêtres des notions sommaires d'archéologie qui leur fassent apprécier les vieilles pierres. Et que, si ce n'est pas dans leur tempérament d'aimer les vieilles choses, ils apprennent au moins à les respecter comme étant le legs de la foi de nos ancêtres.

Mais, les dessertes... ? Elles ne sont malheureusement pas toujours aussi bien traitées.

Ici, par exemple, c'est le désordre. Dans un coin des tapis usagés, des chaises cassées ou des débris de bancs s'entassent comme dans un bric-à-brac. Autre part, la saleté s'y ajoute. Or, la gêne et la pauvreté ne signifient pas fatalement la poussière et la toile d'araignée. Même dans les paroisses les plus déshéritées, on ne me fera pas croire qu'on ne puisse trouver un paroissien ou une paroissienne, voire des enfants, qui ne viennent avec un balai et un plumeau remettre un peu d'ordre dans la maison.

Oh ! je sais que la vie n'est pas toujours rose pour nos prêtres ruraux. Ils ont souvent la sensation du vide, de l'isolement, de l'abandon. Mais c'est tellement facile de remplir du vide quand on le veut. Qu'ils pensent à ceux des bidonvilles de la banlieue qui habitent une cabane en planches. Ceux-ci n'ont pas de belle église bâtie à leur disposition. Ils n'ont qu'une baraque, sont au milieu d'une population réfractaire et souvent hostile. Mais, en dépit de leur dénuement, ils vont à la pêche des âmes. Une à une. Et ils réussissent. Et ils sont dans la joie quand ils en recueillent.

Alors, vous qui avez la chance d'avoir à votre disposition de belles églises, vivifiez-les. L'église, dans ces paroisses déshéritées, ne doit plus apparaître seulement comme un lieu où l'on passe au baptême, au mariage, à la mort. La messe deux ou trois fois l'an, parfois mensuelle,

ce n'est pas assez. Il est d'autres occasions de faire venir les gens. Il faut les créer. Il faut entreprendre et persévérer même sans espoir de réussir.

Vous n'aurez jamais de nombreuse assistance ? Vous n'aurez pas de fructueuses quêtes ? Vous prierez devant des banquettes vides ? Qu'importe ! Les âmes du village en profiteront quand même. Et qui sait ? Vous en éveillerez peut-être une qui rendra au centuple le don que vous lui aurez fait, sans le savoir.

C'est par là que nous rejoignons saint Martin, le contemplatif, le missionnaire, l'apôtre. Malgré notre vernis de civilisation nous restons toujours en pays de mission.

A l'exemple de saint Martin parcourant et évangélisant les campagnes païennes, nos prêtres, s'ils le veulent, ont encore et toujours la même belle mission à accomplir.

Table des Matières

Avant - Propos 3

Saint Martin 5

Paroisses et Eglises au vocable de saint Martin 7

Les objets représentatifs du culte de saint Martin 8

En Pays drouais (détails par paroisse) 11

Le nom de Martin 28

Confréries 31

Coutumes, fêtes, traditions 35

Actes 37

La grande pitié des Eglises du Drouais 41

IMPRIMERIE
DE L'ÉCHO
19, Rue du Bois-Merrain
CHARTRES (E.-&-L.)

IMPRIMERIE DE L'ÉCHO
19, rue du Bois-Merrain
— CHARTRES (E.-&-L.) —